



## Section 0 - Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

### Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN)

**Avis n°** : N° 001/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2025 du 24/03/25

**Objet** : Maintenance du système de sécurité informatique (accord-cadre de trois ans à bon de commande)

**Référence de la DRP** : S\_DAF\_104645

### ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics version 1 de l'ARCEP BENIN publié sur le portail web des marchés publics le 07 février 2025.
2. L'ARCEP BENIN a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget Exercice 2025 des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'en utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre à bon de commande pour la maintenance du système de sécurité informatique.
3. L'ARCEP BENIN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour effectuer la maintenance afin d'améliorer la gouvernance, l'architecture, la sécurité et l'efficacité opérationnelle du système d'information de l'ARCEP BENIN. A cet effet, le prestataire devra assurer :
  1. **Mise à jour du système actuel**
    - ✓ Évaluer la gouvernance actuelle du système d'information.
    - ✓ Analyser l'architecture et les outils utilisés pour la gestion du système d'information.
    - ✓ Produire un document d'état des lieux détaillé.

**BON A LANCER**

- ✓ Proposer des solutions technologiques et organisationnelles pour aligner le système d'information sur les normes modernes et réglementaires.
- ✓ Renforcer la sécurité et la protection du système d'information conformément à la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État (PSSIE).

## 2. Assistance et supervision proactive

- Assister l'Unité de Système d'information de l'ARCEP pendant une durée de trois (3) ans ;
- Définir des règles et procédures claires pour l'interaction entre le cabinet et l'ARCEP BENIN.

Les prestations sont en lot unique et les variantes ne pourront pas être prises en compte.

Ces services sont à livrer sur les sites de l'ARCEP BENIN dans un délai de trois (03) ans non renouvelable avec une évaluation annuelle du respect des obligations contractuelles qui peut être sanctionnée par la poursuite ou non de l'accord cadre.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

### ❖ Pour les anciennes entreprises :

#### ➤ Capacités techniques (Eliminatoires)

- Être une entreprise régulièrement établie et spécialisée dans le domaine des communications électroniques justifié l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la communication électronique (justifié par au moins une (01) mission) ;
- avoir exécuté deux (02) missions relatives à la régulation pour le compte d'un régulateur des communications électroniques de la sous-région pour un montant moyen de quarante-cinq (45 000 000) hors taxes de francs CFA.

L'entreprise doit disposer du personnel nécessaire pour l'exécution de la mission avec les compétences suivantes :

#### - Un (1) Chef de projet

- avoir un niveau BAC +5 en informatique ou télécommunications ;
- avoir un certificat ou un diplôme dans le domaine de la gestion de projet ;

**BON A LANCER**

- avoir au moins quinze (15) années d'expérience dans le secteur des communications électroniques dont au moins dix (10) ans d'expérience en régulation des communications électroniques ;
  - avoir au moins un certificat d'expertise en réseaux informatique (CCNP) ;
  - avoir réalisé ou participé à deux missions relatives à la régulation pour le compte d'un régulateur des communications électroniques de la sous-région.
- **Un architecte systèmes et réseaux spécialiste en sécurité informatique**
- avoir au moins un niveau BAC+5 en Informatique, Réseaux et Télécommunications ou Cybersécurité ;
  - avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'administration des réseaux informatiques dont au moins trois (3) années d'expérience à un poste de responsable de la sécurité informatique ;
  - avoir une bonne maîtrise des normes de sécurité, notamment la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE) ;
  - avoir les certifications suivantes:
    - Certified Information Security Manager (CISM) ;
    - Certified Ethical Hacker (CEH) ;
    - ISO/IEC 27001 Lead Implementer ;
    - Lead SCADA Security Manager ;
    - COBIT 5 Fondation Examination ;
    - Certified Data Protection Officer ;
- **Un ingénieur système et réseaux**
- Avoir un niveau BAC +5 en système, réseaux et sécurité ;
  - avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la gestion des infrastructures, systèmes et réseaux ;
  - Avoir au minimum les certifications suivantes :
    - Cisco Certified Network Associate (CCNA);
    - NSE7 Network Security Architect.

**BON A LANCER**

➤ Capacités financières (Eliminatoires) :

- disposer d'avoirs liquides ou d'une lignes de crédit à hauteur de six millions (6 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au titre des activités relatives aux outils de régulation pour le compte d'un régulateur de communication électronique au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023), égal au moins à quarante-cinq millions (45 000 000) franc CFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2.

❖ Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

➤ Capacités techniques (Eliminatoires)

- Être une entreprise régulièrement établie et spécialisée dans le domaine des communications électroniques justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts si requis ;
- L'entreprise doit disposer du personnel d'encadrement nécessaire pour l'exécution de la mission avec les compétences suivantes :

- Un (1) Chef de projet

- avoir un niveau BAC+5 en informatique ou télécommunications ;
- avoir un certificat ou un diplôme dans le domaine de la gestion de projet ;
- avoir au moins 15 années d'expérience dans le secteur des communications électroniques dont au moins 10 ans d'expérience en régulation des communications électroniques ;
- avoir au moins un certificat d'expertise en réseaux informatiques (CCNP) ;
- avoir réalisé ou participé à deux (02) missions relatives à la régulation pour le compte d'un régulateur des communications électroniques de la sous-région pour un montant moyen de quarante-cinq million (45 000 000) de francs CFA.

- Un architecte systèmes et réseaux spécialiste en sécurité informatique

- avoir au moins un niveau BAC+5 en Informatique, Réseaux et Télécommunications ou Cybersécurité ;

- avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'administration des réseaux informatiques dont au moins 3 années d'expérience à un poste de responsable de la sécurité informatique ;
  - avoir une bonne maîtrise des normes de sécurité, notamment la Politique de Sécurité des systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE) ;
  - avoir les certifications suivantes:
    - Certified Information Security Manager (CISM);
    - Certified Ethical Hacker (CEH) ;
    - ISO/IEC 27001 Lead Implementer ;
    - Lead SCADA Security Manager ;
    - COBIT 5 Fondation Examination ;
    - Certified Data Protection Officer ;
- **Un ingénieur système et réseaux**
- Avoir un niveau BAC+5 en système, réseaux et sécurité ;
  - avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la gestion des infrastructures , systèmes et réseaux ;
  - disposer au minimum des certifications suivantes :
    - Cisco Certified Network Associate (CCNA);
    - NSE7 Network Security Architect.
- **Capacités financières (Eliminatoires) :**
- produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leur année d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;
  - disposer d'avoirs liquides ou d'une lignes de crédit à hauteur de six millions (6 000 000) FCFA justifiées par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ; ou
  - fournir une assurance risque professionnelle couvrant un montant hors taxes de trente six millions (36 000 000 FCFA) à inscrire sur le document.

**NB :** Les qualifications et expériences citées ci-dessus sont à justifier au minimum par des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait délivrées et signées

par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants ou procès-verbal de réception et copie de la page de garde et de signature des contrats signés pour le candidat.

Les expériences et qualifications du personnel d'encadrement doivent être justifiées par des Curriculum vitae + diplôme ou attestation de formation et certificat de travail signés par les organismes compétents de formation des pays de leur délivrance ou attestation de participation à des missions. Les expériences seront décomptées à partir de la date d'obtention des diplômes ou des certificats pour les anciennes entreprises et pour les nouvelles entreprises (entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence). La date d'obtention de diplôme sera décomptée à partir de la date de délibération du jury.

Voir le document de **Demande de Renseignements et de Prix** pour les informations détaillées.

5. Le présent marché donnera lieu à un accord cadre à bon de commande sur une durée de trois (03) ans non renouvelables à compter de la date de début mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN et prendre connaissance du dossier d'appel à concurrence tous les jours ouvrables de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et de **14 heures à 17 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1) à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN (SPMP) sis au 1er étage de l'immeuble Maersk House, zone OCBN , 01 BP 2034 Cotonou (Bénin), Tél : +229 01 21 31 01 65, , Courriel : spmp@arcep.bj**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter de... *24 mai 2025*... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version

électronique sous format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Maersk House, Zone OCBN Cotonou (Bénin).

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe extérieure (voir IC 20.1 des DPAO) portant la mention :

**« AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (ADRP)  
RELATIF A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
DU CENTRE TECHNIQUE DE HEVIE »**

**« NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR  
L'OUVERTURE DES PLIS »**

au plus tard le 07 avril 2025 ..... à 10 heures précise heure locale (GMT+1) au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** de l'ARCEP BENIN sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Maersk House, zone OCBN, Cotonou (Bénin). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants, le 07/04/2025 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1), à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence du Secrétariat Exécutif DE l'ARCEP BENIN** sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Maersk House, zone OCBN, Cotonou (Bénin).

11. Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 22/03/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Géoffroy Adétola ATCHOKOSI

**BON A LANCER**